

### **-L'Espace public habermassien :**

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'espace public ? De rues et de places accessibles au public, ou de la place du citoyen dans la cité ? De jardins publics ou de médias privés ? De parkings de supermarchés et de halls de gare, ou des grands boulevards et petits recoins de l'internet ? De parole politique autorisée ou de graffitis impromptus ? De libertés d'opinion, d'expression ou de circulation ? Dans les médias et les conversations quotidiennes, l'espace public renvoie à une multitude d'acceptions que le contexte suffit en général à préciser, sans risque de malentendu. Dans les publications scientifiques et travaux de recherche, la situation s'inverse : s'il n'y a en principe pas de doute sur le fait que l'« espace public » (ou la « sphère publique », traductions équivalentes de l'allemand *Öffentlichkeit*) fait référence à sa théorisation par le philosophe allemand Jürgen Habermas (1962), la simple mention du concept brouille les pistes plus qu'elle ne clarifie la lecture. La raison en est triple : Jürgen Habermas lui-même a donné deux définitions à la portée très différente de « son » concept ; de nombreux ajouts et critiques lui ont été adressés, notamment dans le champ des sciences de l'information et de la communication ; enfin, d'autres auteurs et disciplines permettent de penser différemment l'espace public.

### **Les deux visages de l'espace public habermassien :**

Ce que l'on retient généralement de l'espace public, c'est qu'il est le lieu, physique ou symbolique, dans lequel les idées circulent et sont discutées de manière rationnelle afin de cristalliser en opinion publique. Mais Jürgen Habermas lui-même ne donne pas de définition univoque du concept. L'Espace public (1962), ouvrage fondateur du concept, a pour ambition explicite d'établir un principe structurant l'ordre social à partir de l'histoire des relations entre les sphères publique et privée. L'auteur s'y intéresse tout particulièrement à la « sphère publique bourgeoise », dont la recherche des déterminants historiques et sociaux, la description de son fonctionnement et de ses contradictions occupent les trois premiers chapitres. « La sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même [...]. Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement » (ibid. : 38). Apparue dans les clubs et salons à la fin du XVIIe siècle en Angleterre, puis au cours du XVIIIe en France et en Allemagne, la sphère publique bourgeoise naît de la transformation.

progressive d'espaces dévolus à la discussion littéraire en lieux de production d'idées et de débats politiques. Elle est l'outil qui permettra à la bourgeoisie d'étendre au domaine politique la domination qu'elle a déjà conquise en matière économique. Elle le fait en pratiquant un double langage consistant à faire passer ses intérêts particuliers pour l'intérêt général. En apparence, la bourgeoisie défend une sphère publique ouverte à tous, où tous sont considérés égaux, et dans laquelle les idées politiques peuvent être librement débattues. Dans cet espace de discussion politique distinct du parlement ou du gouvernement, on fait un usage public de la raison : un argument ne s'impose que parce qu'il est rationnellement jugé meilleur qu'un autre. Mais, en réalité, la bourgeoisie qui affirme se battre contre la domination de l'aristocratie ne cherche qu'à installer, puis à maintenir, sa propre domination. Selon Jürgen Habermas, le meilleur exemple de sa réussite est l'adoption d'un corpus de lois à prétention universelle (Code civil français et ses équivalents anglais – common law – et allemand – allgemeine Landrecht), mais dont la rédaction est toute guidée par la volonté de défendre les intérêts privés de la bourgeoisie. Dans les quatre chapitres suivants de L'Espace public, le chercheur allemand traite du déclin de la sphère publique bourgeoise (essentiellement dû à la massification et au développement du caractère commercial des communications au XXe siècle) et fait du modèle historiquement situé de la première partie du livre une norme indispensable à toute société démocratique : celle d'une discussion d'intérêt général fondée sur l'échange rationnel d'arguments. L'usage public de la raison se voit alors doté d'une fonction : la production d'une opinion publique. Jürgen Habermas (1962 : 104) constate que l'opinion publique ne se prête pas à une définition univoque, mais finit par en naturaliser une acception tautologique : « L'opinion d'un public qui fait usage de sa raison n'est plus simple opinion, ne résulte pas de la simple inclination, mais de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général ». Ainsi le même livre propose-t-il deux définitions successives du même concept. La première, qui décrit « une catégorie caractérisant une époque déterminée » (ibid. : 9), relève d'une

démarche scientifique (dire ce qui est) ; quand la seconde, qui édicte un idéal normatif, procède d'une posture morale (dire ce qui devrait être) (Ballarini, 2016).

## **Cours N°02 /3ème Année :2022-2023**

### **Suite l'espace public**

#### **Ce que cache l'espace public :**

Au lecteur qui souhaiterait faire son miel de ces critiques, on pourrait être tenté de conseiller d'épargner sommeil et attention : car Jürgen Habermas, mettant en pratique les préceptes par lui prônés de l'échange rationnel d'arguments, a intégré ces remarques en les discutant dans une préface écrite en 1990 et figurant désormais dans les rééditions de L'Espace public (dont l'édition française de 1993). Cependant, malgré l'exemplarité de la démarche, les corrections ne sont que marginales. Jürgen Habermas (1962) choisit des « contradicteurs » qui partagent l'essentiel de son projet, lui-même affirmant : « Je tiens tout de même, maintenant comme précédemment, à l'intention qui a guidé l'ensemble de la recherche ». Cette intention, il en avait entre-temps fait un des socles de ce qui est sans doute son ouvrage le plus ambitieux, Théorie de l'agir communicationnel (1981). L'éthique de la discussion élaborée dans L'Espace public y devient une loi naturelle, fondement d'une théorie sociale reposant sur le postulat que la structure même du langage réside dans l'agir communicationnel, c'est-à-dire la recherche active et consciente du consensus entre les interlocuteurs.

C'est précisément cette vision irénisme du langage et de la société, implicite dans L'Espace public et explicitée dans Théorie de l'agir communicationnel, que son ancien assistant Oskar Negt dénonce dès 1972. En effet, questionnant la valeur d'usage du concept et en quoi il sert les intérêts des dominants ou des dominés, il reproche à Jürgen Habermas de faire passer l'espace public pour une « synthèse illusoire de la totalité sociale » (Negt, 1972 : 96). « Ainsi, l'espace public apparaît comme un objet fixe ; l'image qu'il présente cache la véritable structure productive de la société » (ibid. : 55). Or, plaide Oskar Negt, l'espace public devrait pouvoir prendre en compte les expériences et temporalités vécues par les différentes classes sociales, de sorte qu'émerge un espace public oppositionnel qui devienne un espace public prolétarien existant à côté et en face de l'espace public bourgeois.

Est ici questionné le « tournant langagier » que Jürgen Habermas fait subir à la Théorie critique : contre une conception de la société divisée en classes opposées selon des rapports de travail, de force et de domination, le chercheur théorise la société comme structurée par le langage orienté vers l'intercompréhension (Münster, 1998 ; Le cercle, 2004). En découlent deux conceptions inconciliables de l'espace public. Pour éviter la stérilité d'une opposition aussi frontale, il est permis d'aller voir où l'espace public n'a été pensé ni avec, ni contre, mais sans Habermas – bien souvent sans porter ce nom, mais en abordant les mêmes questions. Au près, par exemple, de sociologues et de psychologues qui fournissent des clés d'importance pour envisager les relations entre individuel et collectif, les processus de socialisation et la formation des comportements et des opinions. Pierre Bourdieu (1972), est une référence évidente, mais pas la seule : voir notamment les travaux d'Annick Percheron (1993) sur la socialisation politique, de Norbert Elias (1987) sur la société des individus, ou de Jean Piaget (1937) sur la naissance de l'intelligence chez l'enfant.

4) Ce travail, proposent les dirigeants du M.L.P., se fera dans quatre directions principales :

- agitation (briser l'inertie, la passivité, le fatalisme qui écrasent souvent les québécois);
- propagande;
- éducation politique;
- encadrement et nouage.

Le but de cette action : renverser un jour l'ordre établi, organiser une société nouvelle, faite pour les travailleurs québécois.

Car, maintenant comme on nous le dit en conclusion, « il ne saurait plus y avoir de demi-mesures : on est du côté des exploités ou du côté des exploités ». (P. 280.)

Le M.L.P. et la revue *Parti Pris* ont choisi.

G. T.

## C. WRIGHT MILLS

### L'Imagination Sociologique

Maspéro Editeur, Paris, 1967, 235 pages (traduit de l'américain par P. Clinquart).

Cet important ouvrage de l'auteur des *Cols blancs* (essai sur les classes moyennes américaines) (1) vient seulement d'être traduit en français par Pierre Clinquart, avec dix ans de retard, puisqu'il fut édité pour la première fois en 1957 sous le titre : *The sociological imagination* (Oxford University Press, New York).

On sait que Wright Mills est un des rares sociologues américains à s'opposer avec vigueur — et parfois avec violence — à ce qu'il appelle « l'inhibition méthodologique », dont souffriraient la plupart de ses collègues sociologues, aux États-Unis. Pour Mills un dogme de nature épistémologique veut que les « empiristes abstraits » américains soient systématiquement a-historiques et s'abstiennent de réaliser des études comparatistes; de cette façon, ils tendent indéniablement vers le psychologisme. A aucun moment, ils ne font l'usage de l'idée fondamentale, pour Mills, de « structure sociale historique », ni lorsqu'ils définissent leurs problèmes, ni lorsqu'ils commentent leurs découvertes microsociologiques. Ils se réfugient derrière la Méthode, ils se veulent des « hommes de Science » (à l'instar des biologistes et des spécialistes de sciences naturelles), sans nullement s'apercevoir que derrière ce refuge, ou en-deçà, ils s'inscrivent *objectivement* dans la lignée des bureaucrates-technocrates actuellement au pouvoir aux États-Unis. Et ceci est idéologiquement tendancieux, selon Mills.

On voit à présent pourquoi ce livre est aujourd'hui même aussi brûlant d'actualité fût-il édité avec dix ans de retard. Les

(1) Cf. le compte rendu qu'en a fait Serge Jonas dans le n° 1 de *L'Homme et la Société*, p. 130-132 (*Les Cols blancs*, Maspéro, 1966).

tentatives répétées et entêtées de vouloir absolument réduire les sciences sociales et humaines (en France, comme aux États-Unis) à un gigantesque puzzle où chaque « pièce » aurait sa place (et une seule place) sont symptomatiques d'un phénomène de civilisation occidentale. Wright Mills oppose résolument son veto à ce genre d'entreprise, aliénante en vérité : « La sociologie, sachons-le n'est pas une grande tapisserie aux quatre coins de laquelle les ouvrières travailleraient pour leur propre compte; les petits morceaux de tapisserie, quelle que soit leur finesse, ne sauraient se raccorder mécaniquement, pièce à pièce et donner un ensemble » (p. 74). Pour notre auteur, le plus grand péril de l'homme réside aujourd'hui dans les forces désordonnées de la *société contemporaine* (et non, comme l'écrit Ernest Jones, dans la nature désordonnée de l'homme, et dans les forces obscures refoulées au plus profond de lui-même), dans l'aliénation qu'entraînent ses méthodes de production, ses techniques de domination politique, son anarchie internationale. Il est très important que ce soit précisément un sociologue américain qui le dise. Et il le dit très haut : « Ma conception de la sociologie n'est pas « dans le vent. » Elle condamne la science sociale des techniques bureaucratiques, qui inhibent « la recherche par des prétentions méthodologiques, l'alourdissement de conceptions confuses, la galvaudent sous les problèmes mineurs coupés des enjeux collectifs » (p. 24). Dans les conseils pratiques qu'il donne aux sociologues débutants, en appendice, Mills préconise au contraire d'articuler toute recherche, étroitement et continuellement, sur la réalité historique, d'étudier les structures sociales où s'inscrivent les « milieux sociaux » examinés, de comprendre les interférences entre « milieux » et « structures », de ne jamais sacrifier l'autonomie politique et morale en acceptant au nom de quelqu'un d'autre l'empiricité illibérale de l'ethos bureaucratique, ou l'empiricité libérale de la diaspora morale. Et surtout : « Pour vous sortir de la prose universitaire il vous faut d'abord quitter la pose universitaire » (p. 228. C'est l'auteur qui souligne) (2).

En d'autres termes encore, étudier les structures sociales, c'est faire l'analyse critique du « pouvoir » : et le pouvoir, ce n'est pas seulement l'autorité formelle, définie par les droits et les positions privilégiées dans diverses institutions (militaire, politique, économique), c'est aussi le pouvoir qui est *effectivement* exercé sans être pour autant formellement *institué* en tant que tel : meneurs de groupes de pression, propagandistes disposant de puissants moyens de communication, etc.

(2) Par « pose universitaire », Mills entend ceci : « Dans l'université d'aujourd'hui celui qui écrit des choses que tout le monde peut comprendre se verra traité de « littéraire » ou de « journaliste » (...). On est superficiel parce qu'on est lisible (...). Être traité de journaliste, c'est perdre dignité et profondeur. Et cela explique, je crois, le vocabulaire recherché et le style compliqué » (p. 227-228).

Mais faire une telle analyse, en sociologie, implique une prise de position très nette, et qui irait à contre-courant d'une sociologie qui se donne pour objectif, dans l'actuel état des choses, de masquer par des analyses d'attitudes et de conduites, ce qui se passe en réalité au niveau institutionnel. La plupart des sociologues américains, aujourd'hui, font partie intégrante du système capitaliste-technocratique, et ils « vendent » leurs services et leurs « méthodes » à des employeurs dont il est évident que les intérêts vont dans le sens des tenants de la perpétuation du régime (donc du pouvoir) soi-disant « démocratique » actuellement en place aux Etats-Unis. Nous écrivons « soi-disant » démocratique car, pour Mills, la véritable démocratie « implique essentiellement que les gens affectés par une décision humaine soient pour quelque chose dans cette décision : il s'ensuit que tout pouvoir décisionnaire doit être légitimé auprès de la collectivité, et que les décisionnaires doivent être tenus pour responsables devant elle » (p. 198).

✱

L'auteur s'en prend d'ailleurs aussi bien aux « suprêmes-théoriciens » qu'aux empiristes abstraits.

L'un des plus brillants représentants de la « Suprême-Théorie » est Talcott Parsons, et c'est notamment son « Système Social » que Mills met au pilori. Pour ce dernier, les suprêmes-théoriciens s'enivrent de syntaxe et n'entendent rien à la sémantique (3) : « Les suprêmes-théoriciens sont tellement absorbés par les significations syntaxiques, et si démunis quand il s'agit de références sémantiques, ils sont tellement enfermés dans leurs splendides abstractions que leurs « typologies », et le mal qu'ils se donnent pour les élaborer, font plus souvent figures d'arides jeux de concepts que de véritables tentatives pour définir systématiquement (...) les problèmes qui se posent, et pour nous aider à les résoudre. » (P. 39.)

Autrement dit, dans son « système social », Parsons s'est en fait montré incapable de descendre dans l'arène concrète de la sociologie, parce qu'il a persisté à croire que le modèle (« idéal-typique, dirait Max Weber) d'ordre social qu'il a élaboré était en quelque sorte un modèle universel, parce qu'il a, en dernier ressort, « fétichisé » ses concepts, parce qu'il a fétichisé en particulier le concept d'« ordre normatif ». Mais ce qui est plus grave, c'est qu'*objectivement*, l'idéologie de la Suprême-Théorie, bien qu'elle se réclame a-idéologique, tend nettement à justifier les formes stables de la domination, telle qu'elle s'exerce présentement en régime libéral simili-démocratique.

Mais ce « fétichisme conceptuel » n'est pas le seul à être pris à parti par Mills : il condamne autant le « fétichisme » mé-

(3) « Quand nous envisageons ce que représente un mot, nous faisons de la sémantique. Quand nous envisageons ses rapports avec d'autres mots, nous faisons de la syntaxe » (p. 38).

thodologique, dont le représentant serait Paul Lazarsfeld. Les méthodologues seraient plutôt en faveur d'une espèce de philosophie de la technique, avec grandes enquêtes sur le terrain, questionnaires, analyses statistiques et tout ce qui s'ensuit. Une attitude, par exemple, n'est plus un concept abstrait, mais c'est quelque chose de mesurable sur une échelle, scientifiquement établie. On parle aussi, dans cette école, de « sociologie intégrée », qui nous aiderait à comprendre les phénomènes sociaux de notre époque et à nous en rendre maîtres. Ainsi, est « théorie », pour Lazarsfeld, l'ensemble des variables utilisables pour l'interprétation des statistiques; et ne sont « éléments d'information empiriques » que les faits ou les relations statiques abondants, mesurables et sujets à répétition. Tout se mesure.

Selon Mills, ces deux écoles (la Suprême-Théorie et l'empirisme abstrait) trahissent la sociologie classique : « Elles incarnent une abdication intellectuelle, dont l'instrument est une recherche outrancière et prétentieuse de « méthode » et de « théorie » : c'est qu'elles perdent contact avec les problèmes de fond » (p. 80).

✱

Mills est persuadé que toute recherche sociologique doit poser dans ses analyses les problèmes structurels (reliés au contexte socio-historique) relatifs au « pouvoir ». Dans la vieille sociologie empirique des « milieux », les problèmes de la politique sont rarement traités d'un point de vue radical. Ainsi, l'empirisme libéral se veut apolitique : en fait, il dessert une politique précise, celle qui est au « pouvoir ». Dans d'autres contextes, le « fait politique » se confond avec le bon fonctionnement du *statu quo* politique, avec la « justice » et « l'administration ». On touche rarement à l'ordre politique : on se contente généralement d'en postuler vaguement l'existence, lointaine et immobile. Ainsi, « en tant que groupe, les sociologues américains se sont rarement engagés dans la politique, pour ne pas dire jamais; le rôle de technicien n'a fait qu'encourager leur vision apolitique, réduire leur engagement, et, à force de la laisser en friche, leur intelligence des problèmes politiques (...) le système universitaire américain ne dispense aucune éducation politique; il enseigne rarement à juger ce qui se passe dans la lutte universelle pour le Pouvoir qui se livre dans la société moderne » (p. 105).

Mills se livre ici à une remise en question totale du système universitaire américain : pour lui, l'éthos bureaucratique s'est immiscé jusqu'au sein de l'Université : elle n'est plus une prairie où chacun a ses apprentis et un métier à soi, elle devient le lieu (comme dans l'entreprise industrielle ou commerciale), d'une batterie de bureaucraties de recherche, qui se répartissent le travail (division sociale du travail, avec les penseurs et exécutants), et du même coup les « techniciens intellectuels ». La réputa-

## Cours N°05 /3ème Année :2022-2023

### -Auguste COMTE (1798 - 1857 Montpellier) :

C'est lui qui invente le néologisme "sociologie" en 1839. Avec lui, la sociologie commence à devenir une science. Il la définit comme "l'étude positive de l'ensemble des lois fondamentales propres aux phénomènes sociaux". Il distingue deux états de la science des phénomènes sociaux :

\*La statique sociale qui fonde les bases de la théorie de l'ordre et que l'on peut traduire par l'étude fondamentale des conditions d'existence de la société.

\*La dynamique sociale qui fonde les bases de la théorie du progrès et que l'on peut traduire comme l'étude des lois et de son mouvement continu, c'est-à-dire le processus d'évolution d'une société.

En un mot, "la dynamique sociale étudie les lois de la succession, pendant que la statique sociale cherche celles de la coexistence". A. Comte, cours de philosophie positive, 48ème leçon. Comte établit une loi progressive, générale et linéaire d'évolution de l'esprit humain où, selon lui, tous les domaines de la connaissance passe par trois états successifs. C'est la loi générale des trois états qu'il met en relation avec la dynamique sociale :

- **Etat théologique ou fictif** : C'est le pouvoir propre à chaque société qui permet de relier des pouvoirs temporels (ex : la politique) avec des pouvoirs spirituels ou théologiques (scientifiques).

- **Etat métaphysique ou abstrait** : C'est une période de crise, une époque critique conçue comme un âge de transition révolutionnaire.

- **Etat scientifique ou positif** : C'est la phase de réorganisation de la société qui suit la crise où le régime (re) devient rationnel.

Comte distingue au niveau de la méthode 3 démarches possibles : l'observation, la comparaison et l'expérimentation. Mais la mise en oeuvre de cette dernière n'étant pas commode dans le cas des phénomènes sociaux, il défend le recours à l'observation et à la comparaison. Notamment la comparaison historique comme le rapprochement des divers états de la société humaine pouvant exister dans différents endroits du monde.

On doit comparer une société à une autre différente. Comte a permis d'apporter à la sociologie ses fondements grâce à des éléments fondamentaux et à l'héritage des sciences préexistantes.

### -Emile DURKHEIM (1858 - 1917) :

1882 : agrégation de philosophie.

1887 : premiers cours de sociologie.

1893 : "de la division sociale du travail".

1895 : "les règles de la méthode sociologique".

1896 : création de la revue scientifique "l'année sociologique".

1897 : "le suicide".

1912 : "les formes élémentaires de la vie religieuse".

L'essentiel du travail de Durkheim consiste à promouvoir l'idée d'une sociologie autonome aux côtés (et donc en compétition) des disciplines déjà établies. Son travail trouve sa reconnaissance en 1913 lorsque la chair qu'occupe Durkheim à la Sorbonne prend le nom de "chaire de sociologie". Mais la sociologie Française ne trouve sa cohérence théorique et idéologique qu'avec la véritable école formée par Durkheim autour de "l'année sociologique". De là découlera ce que l'on appellera "l'école française" de sociologie.

Il emploie une méthode identique dans ses 3 études :

- Définition du phénomène.
- Réfutation des interprétations antérieures.
- Explication proprement sociologique du phénomène considéré.

Le concept d'existence de la sociologie nécessite 2 éléments essentiels :

- D'une part, l'objet de cette science doit être spécifique et non l'objet d'autres sciences.
- D'autre part, l'objet doit être observé et expliqué de manière semblable à celle dont les faits de toutes les autres sciences sont observés et expliqués.

1. **Question initiale** : “ Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire? ”.

2. **Fonction de la division du travail social** : Contrairement à l'analyse d'Adam Smith, la division du travail social s'explique essentiellement par le fait qu'elle permet, à travers la complémentarité des fonctions, de créer de la solidarité sociale.

3. **Méthode** : Comment vérifier cette hypothèse? En utilisant un indicateur de la solidarité sociale: la forme du droit (droit pénal vs. droit civil / commercial / administratif / constitutionnel).

4. **La solidarité mécanique** : Dans ce cas, la solidarité est fondée sur la ressemblance: nous sommes solidaires parce que nous partageons les mêmes idées, parce que nous sommes tous soumis à la même “ conscience collective ”. Le droit pénal est l'indicateur de la solidarité mécanique parce qu'il est un droit de la vengeance: à travers la souffrance infligée au coupable, nous lavons l'affront fait à la conscience collective. Ce qui implique qu'elle a une dimension “ transcendante ” (en ce sens qu'elle transcende l'individu), d'où l'analogie entre religion et société.

5. **La solidarité organique**. Dans ce cas, le droit mis en application est plutôt de type restitutif: il ne s'agit pas de punir le coupable, mais simplement de l'obliger à réparer les dommages commis. Cela indique une diminution de la force de la conscience collective. La solidarité qui en résulte est organique en ce sens que les individus sont aussi différents les uns des autres que le sont les différents organes d'un être vivant, et concourent à la survie de cet être collectif qu'est la société, ceci d'autant mieux qu'ils sont plus spécialisés, et donc plus aptes à accomplir leur tâche spécifique.